

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MARS 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 31 mars à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 25 mars 2022

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
35	26	7	0	1	1

Pour	Contre	Abstention
33	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, COUPET Georges, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, GASCHET Gérald, GLANGEAUD Delphine, GORA Richard, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel

Suppléant avec voix délibérative : GORGE Christine, LECOMTE Jean Luc

Membres ayant donné pouvoir : ANOMAN Mathieu à THEYS Michel, CHABANAT Christine à GLANGEAUD Delphine, COLIN Juliana à SIMON Philippe, DELEFOSSE Laurent à PLAZANET Mélanie, ECHASSERIEAU Vincent à CHADELAUD Michel, LEVET Elise à MALET Patrick, LOURADOUR Patricia à GLANGEAUD Delphine

Membres absents : BERTRAND Sylvaine

Secrétaire de séance : BOSDEVIGIE Jean-Pierre

FINANCES

Délibération n° 33-2022 : Affectation des résultats 2021 - Budget annexe ZAE des Rivières de Bussy

Après avoir délibéré le 03 mars 2022 sur l'approbation du compte administratif de l'exercice 2021 et le compte de gestion pour l'exercice 2021 du Budget annexe ZAE des Rivières de Bussy ;

Madame La Présidente propose aux membres du Conseil Communautaire de statuer sur l'affectation des résultats du Budget annexe ZAE des Rivières de Bussy.

Considérant les éléments suivants :

Affectation des résultats 2021 sur 2022

ZAE BUSSY

Accusé de réception en préfecture
087-248719353-20220331-DEL-33-2022-DE
Date de télétransmission : 15/04/2022
Date de réception préfecture : 15/04/2022

Pour mémoire résultat de clôture au 31/12/2021

solde d'exécution positif antérieur reporté de la section d'investissement (001)	-173 410,40 €
excédent de fonctionnement antérieur reporté (002)	
réserves au 1068	

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2021

solde d'exécution antérieur reporté	-173 410,40 €
dépenses de l'exercice	0,00 €
recettes de l'exercice	0,00 €
réserves au 1068	0,00 €
résultat de l'exercice	0,00 €
solde d'exécution au 31/12/2021	-173 410,40 €

Restes à réaliser au 31/12/2021

dépenses	0,00 €
recettes	0,00 €
solde des RAR au 31/12/2021	0,00 €

Résultat de la section de fonctionnement

résultat antérieur reporté	0,00 €
dépenses de l'exercice	0,00 €
recettes de l'exercice	0,00 €
résultat de l'exercice	0,00 €
résultat cumulé au 31/12/2021	0,00 €

Proposition d'affectation des résultats cumulés sur 2022

Report du solde d'exécution négatif de la section d'investissement sur le compte 001 (R)	- 173 410,40 €
Report du résultat positif en section de fonctionnement sur le compte 002 (R)	- €

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide, après en avoir délibéré, de

- STATUER sur l'affectation des résultats cumulés sur l'exercice 2022 pour le Budget annexe ZAE des Ribières de Bussy, comme indiqué ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 06 avril 2022

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

Acte rendu exécutoire le :
Publié le :

15 AVR. 2022
26 AVR. 2022

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

